

Jeu de la grève :

- Scénario

Notez sur une feuille trois de vos loisirs préférés qui nécessitent de l'argent. Notez également un loisir que vous aimeriez pratiquer.

Si la grève conduit à une augmentation de salaire, vous pourrez financer un quatrième loisir.

Vous êtes salarié d'exécution dans une entreprise. Les représentants syndicaux lancent un appel à la grève car les salariés n'ont pas été augmentés depuis cinq ans.

- Si vous faites grève, vous renoncez temporairement à votre salaire. Par conséquent, vous allez devoir renoncer à certains de vos loisirs.

- Si vous ne faites pas grève, vous continuez à recevoir votre salaire et vous pouvez bénéficier de l'augmentation de salaire si vos collègues sont assez nombreux (au moins la moitié) à faire grève et pendant assez longtemps.

Si vous êtes rationnel, vous cherchez à maximiser votre gain : obtenir une augmentation de salaire sans sacrifier vos loisirs.

Vous ne savez pas combien de temps de grève seront nécessaires pour que la direction vous accorde une augmentation de salaire.

Chaque jour, vous avez le choix entre faire grève ou ne pas faire grève.

- Mise en place :

Fiche prof : A chaque situation, demander aux élèves ce qu'ils font.

Le prof ou un(e) assistant(e) choisi(e) parmi les élèves lit le scénario.

Il faut laisser du temps aux élèves pour lister leurs loisirs. Il est possible de leur imposer des choses auxquelles ils devront renoncer (ex : télévision, connexion internet, téléphone portable...)

Le prof demande aux élèves de fermer les yeux et pose la question suivante :

« Le premier jour suivant l'appel à la grève, faites-vous grève ou non ? »

Les élèves doivent lever la main sans faire de bruit.

→ le prof (ou son assistant) comptabilise les mains levées et peut même noter les noms pour pouvoir réinterroger ces élèves par la suite.

« Faites-vous grève le deuxième jour ? Sachant que si vous faites grève, vous devez renoncer à un de vos loisirs ».

→ Le prof comptabilise.

« Faites-vous grève le troisième jour ? Sachant que si vous faites grève, vous devez renoncer à un deuxième loisir ».

→ Le prof comptabilise.

« Faites-vous grève le quatrième jour ? Sachant que si vous faites grève, vous devez renoncer à un troisième loisir ».

Si plus de la moitié des élèves font grève le quatrième jour, le prof annonce que les salariés ont obtenus l'augmentation de salaire. (Vous pouvez choisir le terme qui vous convient. Les élèves doivent comprendre que cette échéance est inconnue par les salariés).

Travail réalisé en formation MEEF SES à l'Espé de Grenoble par Cyril CHAMPION

Si ce n'est pas le cas, il annonce le contraire ou il peut poursuivre le jeu jusqu'à ce que tout le monde se démobilise puisque le patron ne sera plus prêt à céder.

(Attention, certains élèves peuvent changer d'avis et décider de faire grève à partir du troisième jour).

Temps d'analyse :

J'ai tout de suite pris leur réaction à la suite de l'activité. Mais je pense qu'il est préférable de leur laisser un temps à l'écrit pour verbaliser ce qu'ils ont compris pendant le jeu.

Exemple de questions à poser :

Quel choix avez-vous fait ? Pourquoi ? Pensez-vous que ce choix est rationnel ?

En quoi votre choix est conditionné par les choix des autres salariés ? En quoi votre choix peut impacter les autres salariés ?

A la suite de l'activité, introduire le paradoxe d'Olson.

Exemple de remarques obtenues (sans intervention du prof) :

- On aurait pu s'entendre et organiser un roulement.
- On va pas se mobiliser si notre salaire est notre seul revenu. Ça sera différent si on a des revenus du capital. Ça sera différent selon le montant de notre revenu.
- Ceux qui n'ont pas fait grève sont les grands gagnants (car dans mon cas, les élèves ont obtenus l'augmentation de salaire).
- Ceux qui ont fait grève auraient pu subir la perte de salaire et ne même pas obtenir l'augmentation.